

## Urbanisme

### Le Conseil Municipal très hostile à la majoration des droits à construire

Une des dernières initiatives du gouvernement de Nicolas Sarkozy, a été d'instaurer un dispositif de majoration des droits à construire de 30% dans les communes couvertes par un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ou un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S). C'est le cas pour Othis. Selon les termes de la loi, la consultation des habitants est nécessaire.

Le Conseil Municipal, dans le respect de la loi, a délibéré afin d'organiser dès cet automne les modalités de l'enquête publique. Néanmoins, le nouveau gouvernement envisage d'abroger cette loi très prochainement.

Dés lors, la consultation n'aurait plus de raison d'être.

Dans tous les cas, le Conseil Municipal d'Othis se déclare très hostile à la majoration de 30% des droits à construire. En permettant d'augmenter d'un tiers les volumes des constructions existantes, au delà de ce qu'autorise notre P.O.S aujourd'hui, cette mesure dégraderait notre cadre de vie et défigurerait à terme le paysage urbain. Elle entraînerait de fait une augmentation importante du nombre d'habitants.

Bernard Corneille a indiqué que la Municipalité veut maintenir un taux de croissance faible de la population. Parce que le territoire du Nord Ouest Seine-et-Marnais accumule trop de retards en matière de transports, de services publics, de sécurité, de santé, de formation et d'éducation.

Dans ces conditions, un accueil massif de population serait très préjudiciable à tous. Aux nouveaux arrivants, vite déçus, et aux anciens qui verraient leurs conditions de vie se dégrader.

D'où l'opposition nette de la Municipalité au dispositif de majoration des droits à construire.



La loi de majoration des droits à construire de 30 % dénaturerait le caractère de notre commune.

## Motion

### Othis, ville amie des arbres

Othis, ville à la campagne, entourée de champs, de bois et de forêts, avec des zones vertes et arborées au coeur du territoire urbain. Oui, Othis aime les arbres.

Pour preuve, l'initiative qui consiste chaque année à accompagner les nouvelles naissances et de recréer ainsi des vergers dans la ville. Pour ces raisons, et parce que les forestiers sont les pionniers du développement durable, elle a souhaité soutenir l'action des employés de l'Office National des Forêts. Depuis 10 ans, l'Office National des Forêts a supprimé plus de 1000 emplois, essentiellement sur le terrain et 700 suppressions supplémentaires sont prévues. Ainsi, une motion votée par le Conseil Municipal demande à l'État de suspendre les suppressions d'emplois et d'ouvrir un débat national sur l'avenir de la forêt publique.



# Informations

## → Des animations réussies

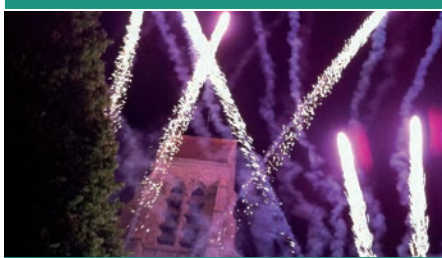
Traditionnellement, les périodes printanières et estivales sont l'occasion pour les Othissois de participer aux nombreuses manifestations associatives, sportives et culturelles, et municipales. Cette année, les animations proposées ont une nouvelle fois ravi petits et grands, venus en grand nombre se divertir :



Fête de la musique.



Fête de l'enfance et de la jeunesse.



Fête de la Saint-Jean.



Foire aux livres.

## → Travaux d'été

Tour d'horizon des principales réalisations à venir cet été.

- ▶ **Réfection** des sols et de la cour à l'école primaire de Beaupré, lasure à l'école primaire des Huants.
- ▶ **Réfections** ponctuelles des trottoirs de l'avenue de l'Europe, création de deux passages piétons pour personnes à mobilité réduite avenue des Châtaigniers, réfection de la rue de la Mare St Eustache, de la rue des Froids Vents et de la Place des Sept Saules, création d'un parking avenue du Petit Chaâlis, enfouissement des réseaux aériens rue d'Orcheux et rue Joseph Dieux.
- ▶ **Ravalement** de la salle Marc Guilbeau.
- ▶ **Rénovation** de l'éclairage du stade Yannick Delpierre, et aménagements divers pour répondre à des normes d'homologation du terrain.
- ▶ **Poursuite des travaux** de la microcrèche rue du 19 Mars 1962, et de la salle des sports en entrée de ville.

### Vie scolaire

#### → Subvention à la coopérative scolaire Beaupré

Le Conseil Municipal a versé une subvention, à hauteur de 6 € par élève, à la coopérative scolaire de l'école élémentaire de Beaupré pour différentes actions pédagogiques :

Visite d'un site préhistorique, séjour à Coltines et randonnée cyclo en Seine-et-Marne, soit une subvention totale de 912 € pour 152 élèves.

#### → Restauration scolaire

Le Conseil Municipal a approuvé les termes du règlement intérieur de la restauration scolaire qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Consultable sur le site : [www.othis.fr](http://www.othis.fr)



## → Bouclier social : des bons à retirer

Pour la quatrième année consécutive, la Municipalité met en place le Bouclier social. Les bons de 15€ destinés aux jeunes jusqu'à 18 ans pour réduire les coûts d'inscription dans une association sportive ou culturelle othissoise sont actuellement disponibles au CCAS sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les bons, d'une valeur de 10 €, pour l'achat de fournitures scolaires et vestimentaires seront disponibles pour les collégiens fin juillet et pour les lycéens lors de la rentrée scolaire 2012.

Informations complémentaires au 01 60 03 98 56.

## → Un ordinateur de plus par école

Six ordinateurs seront mis à disposition des écoles maternelles et élémentaires. Destinés aux équipes pédagogiques, ils viendront compléter une dotation déjà importante en faveur des écoliers.

En juin dernier, les élèves de CM2 ont chacun reçu un dictionnaire et un guide d'apprentissage de l'anglais pour leur entrée au collège. Par ailleurs, une trousse garnie sera offerte en septembre à tous les élèves des écoles élémentaires de la ville, et une blouse aux enfants de maternelles.

### Vie associative

#### → Subvention exceptionnelle à Othis Twirl

Le Conseil Municipal a alloué une subvention exceptionnelle à l'association Othis Twirl pour la participation au Fédéral Équipes qui s'est déroulé à Languidic, en Bretagne, les 8, 9 et 10 juin derniers.



## → Agenda

Le traditionnel Forum des Associations se tiendra le samedi 8 septembre à l'Agora.

Par ailleurs, les Podiums 2012, récompensant sportifs et bénévoles méritants, seront organisés la veille au soir, vendredi 7 septembre salle Pierre Mendès-France.